

LNB

DNCCG

Présentation des résultats financiers cumulés
des clubs engagés en championnats de Pro A et de Pro B

Saison 2005-2006



Sommaire

Faits marquants de la Saison 2005 -2006

Résultats sportifs	1
Périmètre de la saison 2005-2006	1
Quelques repères chiffrés	2
Situation générale de la Pro A	2
Situation générale de la Pro B	2
Commentaires de la DNCCG	4

Comptes annuels de la Pro A au 30 juin 2006

Compte de résultat cumulé de la Pro A au 30 juin 2006	7
Analyse du résultat et de la situation nette de la Pro A	8
Analyse du résultat d'exploitation de la Pro A	9
Composition des produits d'exploitation de la Pro A	9
Évolution des produits d'exploitation de la Pro A	10
Composition des charges d'exploitation de la Pro A	15
Evolution des charges d'exploitation de la Pro A	16
Analyse des résultats financier et exceptionnel de la Pro A	18
Résultat financier	18
Résultat exceptionnel	18
Analyse de l'endettement de la Pro A	18

Comptes annuels de la Pro B au 30 juin 2006

Compte de résultat cumulé de la Pro B au 30 juin 2006	21
Analyse du résultat et de la situation nette de la Pro B	22
Analyse du résultat d'exploitation de la Pro B	23
Composition des produits d'exploitation de la Pro B	23
Évolution des produits d'exploitation de la Pro B	24
Composition des charges d'exploitation de la Pro B	27
Evolution des charges d'exploitation de la Pro B	28
Analyse du résultat financier de la Pro B	29
Analyse du résultat exceptionnel Pro B	29
Analyse de l'endettement de la Pro B	30



Faits marquants de la saison 2005-2006

Faits marquants de la saison 2005-2006

Résultats sportifs

Pro A

La saison 2005-2006 de Pro A, s'est achevée par une finale de «play-offs» en un match sec à Bercy entre Nancy et le Mans, à l'issue de laquelle les Manceaux se sont imposés et ont été sacrés Champions de France pour la quatrième fois de leur histoire.

Grâce à cette victoire, les Sarthois, qui n'avaient plus remportés un titre de champion de France depuis 1982, se sont également qualifiés pour l'Euroligue pour une durée de 3 ans.

En revanche, les promus Brest et Rouen ont connu une saison 2005-2006 difficile, qui s'est achevée pour les deux clubs par une descente dans la division inférieure.

Pro B

En Pro B, le titre national est revenu à Orléans, après une finale des Play-offs disputée à Bercy contre Châlons-en-Champagne. Les deux premiers clubs à l'issue de la saison régulière, Besançon et Orléans, respectivement premier et deuxième, ont accédé à la Pro A.

Le club de Charleville-Mezières a été rétrogradé sportivement en Nationale 1 à l'issue de la saison. L'OAJLP Antibes, qui aurait du descendre en Nationale 1, a été repêché suite à la décision de Golbey-Epinal de ne pas poursuivre l'expérience professionnelle et à sa demande de rétrogradation en Nationale 1.

Périmètre de la saison 2005-2006

Pro A

Le format du championnat de Pro A est demeuré stable à 18 clubs, inchangé par rapport à la saison précédente, et les seules variations de périmètre font suite aux résultats sportifs :

- Brest et Rouen ont été promus de Pro B.
- Vichy et Châlons-en-Champagne sont descendus en Pro B.

Pro B

Les variations de périmètre ont été uniquement liées à des raisons sportives :

- Brest et Rouen sont montés en Pro A.
- Vichy et Châlons-en-Champagne sont descendus en Pro B.

Compte tenu de la disparition des clubs de Beauvais et de RUEIL-MALMAISON pour raisons administratives et financières à l'issue de la saison 2004-2005, il n'y a pas eu de descentes sportives de Pro B en Nationale 1.

Quelques repères chiffrés

Situation générale de la Pro A

La situation nette cumulée de la Pro A s'est très nettement améliorée par rapport à la saison précédente (+1,1 M€) du fait des résultats financiers satisfaisants (le résultat net cumulé est à l'équilibre), de la recapitalisation massive de plusieurs clubs, en particulier du Paris Basket Racing, et de la variation de périmètre entre la Pro A et la Pro B.

De façon générale, la saison 2005-2006 a été marquée par une volonté des clubs de Pro A d'assainir leurs finances ; la revue générale des trois principaux indicateurs financiers suivants permet en effet de l'attester :

- Le résultat net est à l'équilibre
- Le résultat d'exploitation est largement positif (+0,6 M€)
- Le niveau d'endettement a diminué.

Le résultat net cumulé au 30 juin 2006 des clubs de Pro A, fait apparaître une légère perte de 73 K€, imputable pour l'essentielle aux mauvais résultats financiers de deux clubs.

Ce résultat est un signe encourageant qui montre que les efforts accomplis par les instances dirigeantes de la LNB et par les clubs pour assainir les finances et garantir ainsi la pérennité et la stabilité de la Pro A sont en train de porter leurs fruits.

Il est en effet important de rappeler que la saison précédente 2004-2005 a été un exercice particulièrement sensible sur le plan financier pour la Pro A, avec une perte cumulée de 1,9 M€ constatée au 30 juin 2005.

Pour la saison écoulée, seuls deux clubs affichent des pertes supérieures à 200 K€, six clubs ont des pertes inférieures à 100 K€ et le reste des clubs (soit 56 %) sont bénéficiaires.

Le résultat d'exploitation cumulé traduit également la bonne gestion des clubs de Pro A au cours de la saison 2005-2006. Cet indicateur s'établit désormais à 0,6 M€, à comparer à la perte d'exploitation de 0,6 M€ enregistrée à l'issue de la précédente saison.

Dans le cadre de l'exploitation, les recettes de «sponsoring» constituent la première ressource des clubs de Pro A, représentant à elles seules, **44 %** des produits cumulés d'exploitation, contre 41 % au 30 juin 2005.

Les subventions des collectivités constituent le deuxième poste de recettes d'exploitation. Ces recettes atteignent 19,5 M€ en cumulé au 30 juin 2006, ce qui correspond à **32 %** du total des produits d'exploitation.

Les charges (rémunérations et charges sociales) du personnel représentent le principal poste des dépenses d'exploitation des clubs de Pro A.

Le total de ce poste s'élève à 32,2 M€, soit une relative stabilité comparativement à la saison précédente : la baisse du taux de charges sociales (droit à l'image collective), qui passe de 41 % à 37 % en moyenne a permis une hausse de la masse salariale. Les charges du personnel représentent à elles seules 54 % des charges d'exploitation des clubs de Pro A sur la saison 2005-2006.

La masse salariale moyenne (hors charges) de la Pro A est de 1,3 M€ pour 2005-2006 (contre 1,25 M€ pour la saison précédente), soit une certaine stabilité. Cette moyenne recouvre cependant des situations très variées :

- 6 clubs ont des masses salariales inférieures à 0,8 M€.
- 3 clubs sont proches de 1 M€.
- 4 clubs se situent entre 1,4 et 1,7 M€.
- 5 clubs affichent des masses salariales comprises entre 1,8 et 2,4 M€.

L'analyse du niveau d'endettement cumulé des clubs de Pro A sur la saison 2005-2006, permet de noter une légère augmentation de la dette cumulée des clubs au 30 juin 2006 : elle s'élève désormais à 16,9 M€, contre 16,0 M€ pour le précédent exercice.

La part des dettes échues non réglées au 30 juin 2006, s'élève à 2,8 M€ soit 17 % du montant total des dettes.

Il est aussi à noter que le montant cumulé des dettes échues non payées au 30 juin 2006 a doublé par rapport à l'exercice précédent, ce qui atteste des difficultés de trésorerie de plusieurs clubs.

Situation générale de la Pro B

La situation nette cumulée de la Pro B est elle aussi en nette amélioration, due pour l'essentiel aux bons résultats financiers affichés au cours de la saison écoulée : le bénéfice cumulé pour la division est de 0,5 M€.

Dans le cadre d'exercice de leur activité, les clubs de Pro B ont connu une bonne saison 2005-2006, au cours de laquelle ils ont dégagé un résultat d'exploitation qui s'établit à 0,7 M€ contre 0,4 M€ sur la saison précédente.

Du fait de l'évolution du périmètre globale (18 clubs à comparer à 16 clubs pour la saison précédente), nos analyses ne porteront que sur des évolutions relatives.

D'une façon générale, les produits d'exploitation ont augmenté de 9 % sur la saison 2005-2006 comparativement à la saison antérieure, pour s'établir à 24,6 M€.

Cette augmentation du total cumulé des produits d'exploitation est le résultat d'une hausse des postes de recette suivants :

- Recettes de matchs (9 % des produits d'exploitation),
- Sommes allouées par les sponsors (34 % des produits d'exploitation).

Les versements de collectivités (subventions) sont stables d'une saison à l'autre (environ 0,7 M€ par club) et représentent la moitié des recettes des clubs de Pro B.

Les charges d'exploitation cumulées des clubs de Pro B, ont également connu une légère augmentation de 8 % d'une saison sur l'autre.

Cette augmentation est essentiellement due à l'inflation des rémunérations attribuées aux joueurs (+10 %), qui, contrairement à la Pro A, ne sont pas contrebalancées par une diminution des charges sociales. Le budget de masse salariale moyen pour un club de Pro s'élève à 0,5 M€. Les masses salariales des clubs de Pro B sont beaucoup plus homogènes qu'en Pro A :

- 1 seul club a une masse salariale inférieure à 0,3 M€.
- 13 clubs affichent des masses salariales comprises entre 0,4 et 0,6 M€.
- 3 clubs ont des masses salariales comprises entre 0,6 et 0,7 M€.
- 1 club se détache du lot, avec une masse salariale supérieure à 0,8 M€.

Le résultat financier cumulé des clubs de la division Pro B est équilibré sur la saison 2005-2006. Cette légère perte financière d'un montant de 22 K€, traduit des légères tensions sur la trésorerie des clubs qui, pour assurer la continuité de leur activité, sont obligés d'avoir recours à l'emprunt bancaire.

Sur la saison 2005-2006, les clubs de Pro B subissent des pertes exceptionnelles de 114 K€, imputables pour l'essentiel à deux clubs.

La dette cumulée des clubs de Pro B représente au 30 juin 2006 un montant de 6 M€, en progression de 38 % par rapport à l'année précédente. En revanche, la part de la dette cumulée échue non payée, est passée de 23 % du total de la dette cumulée des clubs au 30 juin 2005, à 18 % au 30 juin 2006.

Il est à noter que le seul club d'Antibes représente encore à lui seul 31 % des dettes de la Pro B.



Commentaires de la DNCCG

La situation financière du basket professionnel français continue de s'améliorer. Elle est globalement saine même si elle reste pénalisée par quelques situations délicates et des ressources financières (sponsoring et droits télévisuels) sous tensions.

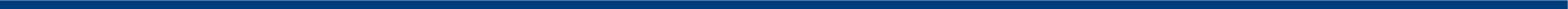
Pro A

Les clubs de Pro A sont résolument engagés sur la voie du redressement et de l'assainissement financier. Dans un contexte économique qui reste difficile pour les recettes, notamment le sponsoring privé et les droits télévisuels (avec une concurrence très forte des deux autres sports majeurs en France), le résultat cumulé à l'équilibre et l'amélioration de la situation nette doivent être salués. Sans être une garantie pour le futur, ces chiffres démontrent les progrès réalisés dans la maîtrise des budgets et l'impact des mesures d'assainissement décidées par le DNCCG. Le contexte économique de la Pro A impose néanmoins le maintien de cette rigueur.

Pro B

Les clubs de la Pro B ont également redressé et amélioré leur situation financière. Cette division dégage même un bénéfice de 0,5 M€, ce qui est très encourageant compte tenu du contexte économique.

Mais comme pour la Pro A, les marges de manœuvres et perspectives économiques à court terme ne permettront pas d'envisager une hausse significative des budgets. Les efforts engagés devront donc être poursuivis et accompagnés de la DNCCG.





**Comptes annuels
de la Pro A au 30 juin 2006**

Compte de résultat cumulé de la Pro A au 30 juin 2006

PRO A - Saison 2005/2006 (K€)	30 juin 2005 (18 clubs)	30 juin 2006 (18 clubs)	Evolution globale	
Produits				
Recettes des matchs	9.030	9.056	26	0 %
Droits TV, publicité et autres	2.610	2.492	-118	-5 %
Sponsors	23.793	26.557	2.764	12 %
Subventions Collectivités	19.247	19.540	293	2 %
Indemnités de transfert reçues	325	365	40	12 %
Reprises sur amortissements / Transferts de charges	1.720	1.371	-349	-20 %
Autres produits	1.814	1.899	85	5 %
Total produits d'exploitation	58.539	61.280	2.741	5 %
Charges				
Frais de fonctionnement du club	6.656	6.239	-417	-6 %
Frais de déplacement	2.764	2.549	-215	-8 %
Autres frais généraux	5.573	5.811	238	4 %
Frais d'activité sportive	6.353	7.286	933	15 %
Fonctionnement du centre de formation	1.629	1.800	171	10 %
Impôts et taxes	2.165	2.222	57	3 %
Rémunérations du personnel	22.632	23.512	880	4 %
Charges sociales	9.236	8.724	-512	-6 %
Autres charges	817	589	-228	-28 %
Dotations amortissements et provisions	1.377	1.904	527	38 %
Total charges d'exploitation	59.202	60.636	1.434	2 %
Résultat d'exploitation	-663	644	1.307	197 %
Résultat financier	-193	-163	30	16 %
Résultat exceptionnel	-953	-515	438	46 %
Impôt sur les bénéficiaires	-64	-39	25	39 %
Intéressement	0	0	0	
Bénéfice ou perte	-1.873	-73	1.800	96 %
Situation nette	-2.466	-1.126	1.340	54 %
Total des dettes	15.984	16.899	915	6 %
Dettes échues non payées	1.318	2.781	1.463	111 %



Analyse du résultat et de la situation nette de la Pro A

Résultat au 30 juin 2006

Le résultat cumulé des clubs de Pro A est proche de l'équilibre, avec une légère perte de 73 K€, soit une nette amélioration en comparaison à l'exercice précédent où la perte cumulée s'élevait à 1.783 K€.

Cette amélioration notable du résultat cumulé des clubs de la division pro A s'explique notamment par l'amélioration de la santé financière des clubs de Pro A au premier rang desquels, le PBR (Paris Basket Racing) qui réalise cette année un bénéfice de 24 K€, comparativement à une saison 2004-2005 catastrophique qui a vu le club accumuler des pertes à hauteur de 2.169 K€. Par ailleurs, les clubs ont globalement mieux respectés leurs engagements budgétaires de début d'année, du fait d'un encadrement accru des masses salariales.

Parallèlement à cette hausse du résultat cumulé des clubs de pro A, nous pouvons observer une amélioration de 197 % du résultat d'exploitation, qui s'élevait au 30 juin 2006 à 644 K€ contre une perte d'exploitation enregistrée au 30 juin 2005 pour un montant de 663 K€.

Le résultat financier cumulé des clubs de Pro A demeure négatif au 30 juin 2006, passant de 193 K€ à 163 K€.

Malgré une gestion rigoureuse qui leur a permis de contenir les coûts et les charges d'exploitation, les clubs de Pro A subissent toujours de fortes tensions sur leur trésorerie, ce qui les oblige à recourir aussi souvent que possible aux emprunts bancaires ou aux sources de financement court terme (Dailly).

Au 30 juin 2006, les clubs de Pro A enregistrent une perte exceptionnelle cumulée de 515 K€. Le résultat exceptionnel, en nette amélioration en comparaison de la perte de la saison précédente (953 K€), est imputable à une meilleure prise en compte de la part des clubs de leurs obligations fiscales et de leurs engagements sociaux. Il est cependant à noter que les principaux déficits constatés sont imputables à des redressements.

Situation nette au 30 juin 2006

La situation nette cumulée s'améliore largement par rapport à la saison précédente, en grande partie du fait de la recapitalisation massive du Paris Basket Racing.

La situation de la Pro A demeure cependant encore très fragile et déséquilibrée :

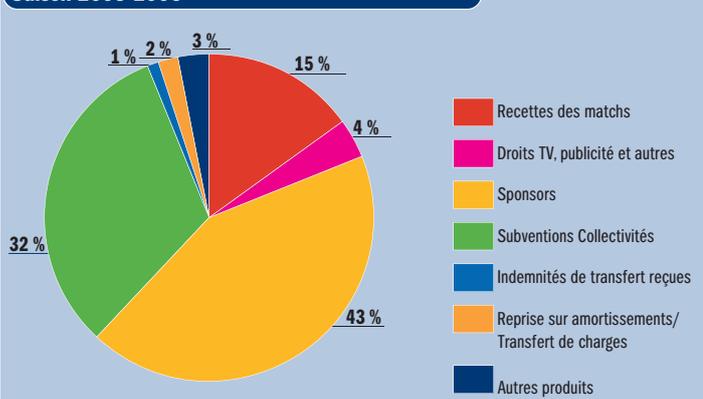
- 6 clubs affichent des situations nettes supérieures à 150 K€ (dont 4 sont proches ou supérieures à 300 K€), ce qui leur confère une véritable stabilité financière et une capacité à mener une politique sportive et commerciale sur plusieurs saisons.
- 4 clubs ont des situations nettes positives mais inférieures à 100 K€ : sans être en danger immédiat, ces clubs recouvrent des réalités très différentes et sont dans des positions financières encore assez fragiles pour 3 d'entre eux.
- 8 clubs ont des situations nettes négatives, dont 5 avec des situations financières excessivement fragiles. Parmi ces 5 clubs, 3 (dont le PBR) sont en train de redresser durablement leur situation et 2 apparaissent de plus en plus fragilisés.

En conclusion, la situation financière de la Pro A ne permet pas encore d'envisager une stabilité à long terme pour plus de 2/3 des clubs, qui doivent consacrer une partie non négligeable de leur budget annuel à reformer (ou former) leurs capitaux propres. Dans de très rares cas, l'apport de capitaux extérieurs (ou de subventions exceptionnelles) permet de relancer les clubs, mais trop souvent, il est constaté que les clubs mettent plusieurs années pour rééquilibrer leur situation financière.

Analyse du résultat d'exploitation de la Pro A

Composition des produits d'exploitation de la Pro A

Composition en % des produits d'exploitation Pro A Saison 2005-2006



Sur l'ensemble de l'exercice 2006, 3 postes composent les principales rentrées des recettes d'exploitation des clubs de Pro A :

- Les concours de divers sponsors.
- Les financements publics grâce aux subventions attribuées par les collectivités (Villes, Communautés Urbaines, Régions et Départements).
- Les recettes des matchs.

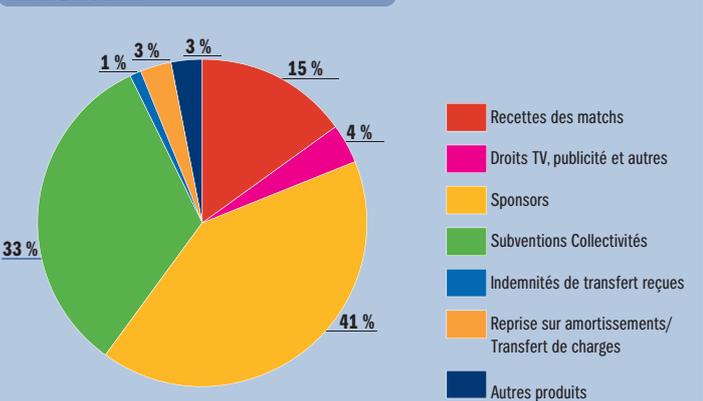
Les sommes versées par les partenaires aux différents clubs de l'élite au titre du sponsoring représentent 43 % des recettes d'exploitation au cours de la saison 2005-2006. La part relative du sponsoring dans les produits d'exploitation des clubs de Pro A, augmente par rapport à la saison précédente (41 %), ce qui est un signe encourageant pour le développement des clubs. Cette évolution traduit la professionnalisation accrue des clubs pour ce qui concerne leur démarche commerciale : recrutement de commerciaux, sous-traitance auprès de sociétés spécialisées.

Les subventions des collectivités demeurent le deuxième poste de recettes, dont elles représentent 32 %. Leur montant demeure stable d'une saison à l'autre, ce qui traduit la volonté actuelle des collectivités d'engager des politiques pluriannuelles avec les clubs.

La part des recettes des matchs dans les produits d'exploitation reste stable d'une saison sur l'autre : 15 % des recettes.

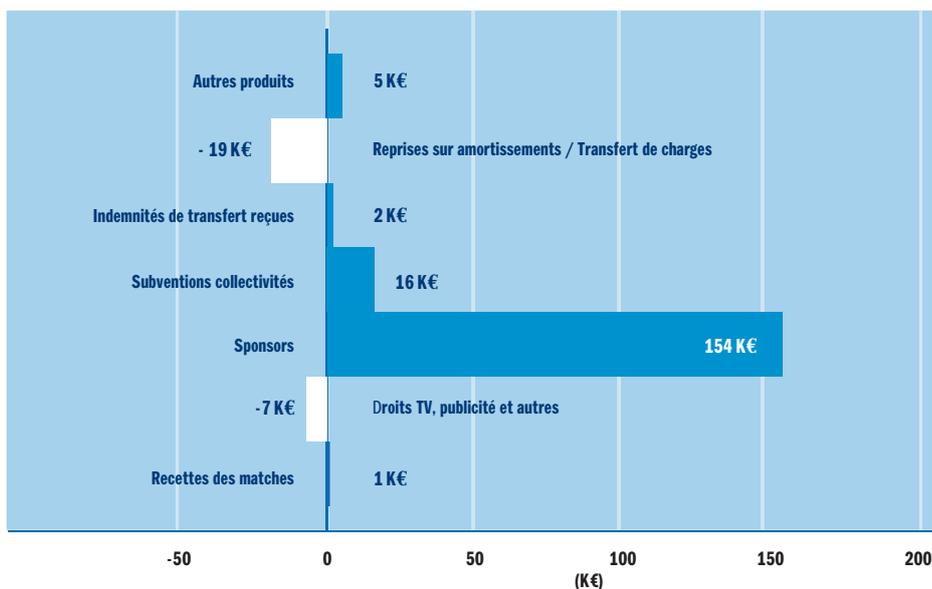
La répartition des produits d'exploitation reste donc encore peu équilibrée, bien loin d'une répartition homogène entre ces trois postes.

Composition en % des produits d'exploitation Pro A Saison 2004-2005



Evolution des produits d'exploitation de la Pro A

Evolution en euros des recettes Pro A Saison 2005-2006 / Saison 2004-2005



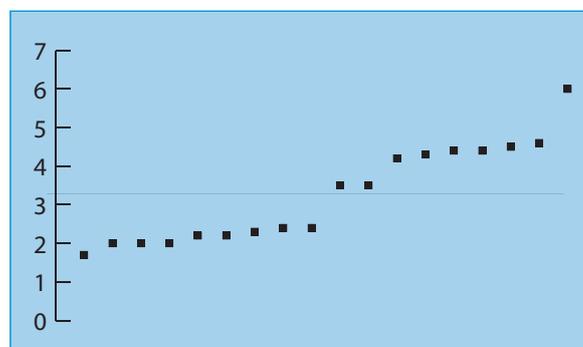
Au 30 juin 2006, on enregistre une nette hausse des produits d'exploitation, qui s'établissent en moyenne à 3,4 M€ par club, contre 3,3 M€ pour la précédente saison, soit une hausse de 5 %.

Les situations sont très variables par rapport à cette moyenne :

- 1 seul club a un budget supérieur à 6 M€,
- 6 clubs ont des budgets compris entre 4,2 et 4,9 M€,
- 2 clubs ont des budgets proches de 3,5 M€,
- 5 clubs ont des budgets compris entre 2,2 et 2,4 M€
- 3 clubs sont proches des 2 M€
- 1 club est totalement décroché et fonctionne avec un budget de 1,7 M€.

Le rapport entre le plus grand et le plus petit budget est de 3,8.

Répartition des budgets par rapport à la moyenne (en M€)



Les principales variations des produits d'exploitation parmi les clubs de Pro A par rapport à la saison précédente s'établissent comme suit :

	Hausse
■ Strasbourg	+31 % (1,4 M€)
■ Hyères Toulon	+28 % (0,9 M€)
■ Paris	+21 % (0,5 M€)

La hausse des produits d'exploitation pour Strasbourg est la conséquence de sa participation à l'Euroleague ULEB.

Pour Hyères Toulon et Paris, elles sont consécutives à des plans de redressement des deux clubs.

	Baisse
■ Gravelines	-13 % (0,6 M€)
■ Reims	-17 % (0,3 M€)

Par ailleurs, les variations de périmètres entre les deux saisons ont eu un effet légèrement positif sur les recettes d'exploitation, les deux promus ayant des recettes supérieures (0,2 M€ en cumulé) aux clubs descendant en Pro B.

Évolution des recettes des matchs et des autres recettes (buvette et boutique)

Les recettes de matchs sont globalement stables d'une saison à l'autre, totalement en ligne avec la fréquentation des salles durant la saison régulière. Le critère de fréquentation sur la saison régulière n'est pas le seul à prendre en compte pour comprendre la bonne performance globale des clubs :

- Dans un certain nombre de cas, des billets sont acquis massivement par les collectivités. Il peut arriver que ces billets, qui donnent lieu à une recette, ne soient pas utilisés, ce qui tend à faire baisser la fréquentation des salles.
- Un très net engouement a été constaté au niveau de la phase des Play-offs, ce qui a généré des recettes complémentaires importantes pour les clubs.
- Enfin, plusieurs clubs de Pro A ont engagé une véritable politique tarifaire, en modulant davantage le prix des billets.



Pro A - Affluences saison régulière 2004-2005			
Clubs	Matches disputés	Total spectateurs	Moyenne spectateurs
Pau	17	83.671	4.922
Nancy	17	80.323	4.725
Le Mans	17	79.629	4.684
Strasbourg	17	73.730	4.337
Châlons-sur-Saône	17	70.333	4.137
Asvel	17	69.894	4.111
Cholet	17	65.859	3.874
Dijon	17	56.414	3.318
Gravelines	17	54.421	3.201
Le Havre	17	45.227	2.660
Paris	17	44.109	2.595
Clermont	17	42.072	2.475
Roanne	17	40.942	2.408
Vichy	17	36.780	2.164
Bourg	17	36.559	2.151
Châlons-en-Champagne	17	29.397	1.729
Hyères-Toulon	17	28.088	1.652
Reims	17	26.103	1.535
Cumul	306	963.551	3.149

Pro A - Affluences saison régulière 2005-2006			
Clubs	Matches disputés	Total spectateurs	Moyenne spectateurs
Pau	17	92.667	5.451
Strasbourg	17	80.002	4.706
Nancy	17	78.880	4.640
Asvel	17	78.625	4.625
Le Mans	17	70.533	4.149
Châlons-sur-Saône	17	69.139	4.067
Cholet	17	66.691	3.923
Dijon	17	58.463	3.439
Gravelines	17	48.382	2.846
Le Havre	17	46.954	2.762
Paris	17	44.336	2.608
Hyères-Toulon	17	39.270	2.310
Bourg	17	38.233	2.249
Roanne	17	39.610	2.330
Clermont	17	35.870	2.110
Brest	17	33.847	1.991
Reims	17	23.511	1.383
Rouen	17	19.516	1.148
Cumul	306	964.529	3.152

Deux clubs ont connu des baisses importantes de la fréquentation : Le Mans et Gravelines. Pour le premier, cette baisse a été largement compensée par les recettes générées sur les play-offs et n'a pas entraîné de baisse de chiffre d'affaires.

A l'inverse, Hyères-Toulon, Pau et Strasbourg ont connu de forts accroissements de leurs moyennes de spectateurs.

Enfin, il est intéressant de souligner que les 6 clubs ayant les plus fortes affluences de spectateurs ont tous des capitaux propres positifs. Ce phénomène met donc en évidence, comme pilier de la stabilité économique, la nécessité d'un

équilibre entre recettes de billetterie, sponsoring et subventions.

Évolution des subventions des collectivités

La saison 2005-2006 consacre un quasi équilibre du financement public des clubs de Pro A par rapport à la précédente saison :

- Les clubs sont engagés dans des politiques de long terme avec les collectivités, ce qui leur assure une visibilité certaine sur leurs finances.

■ En revanche, les plafonds de ces financements sont atteints, et les clubs vont devoir rechercher d'autres sources de financement pour continuer à progresser.

Les clubs ayant obtenu les plus fortes augmentations des subventions sont les suivants :

- Rouen : +66 % soit une hausse de 474 K€.
- Brest : +62 % soit une hausse de 234 K€.
- Clermont : +30 % soit une hausse de 234 K€.

Pour Brest et Rouen, ces hausses correspondent à l'accession de Pro B à Pro A. Pour Clermont, elle indique une volonté de la ville de soutenir le club face à une situation financière délicate.

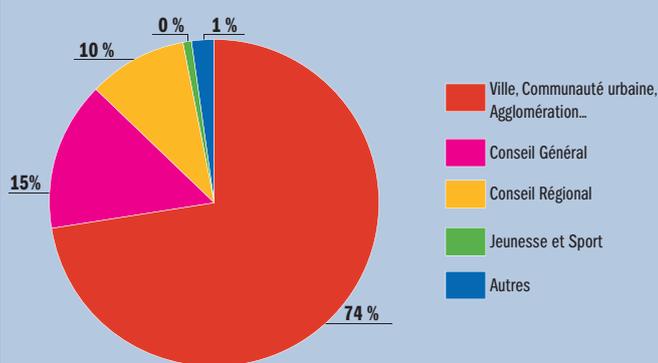
Les clubs ayant vu le montant des subventions allouées subir les diminutions les plus fortes :

- Hyères Toulon : -82 % soit une diminution de 1382 K€.
- Strasbourg : -34 % soit une diminution de 220 K€.
- Reims : -19 % soit une diminution de 232 K€.

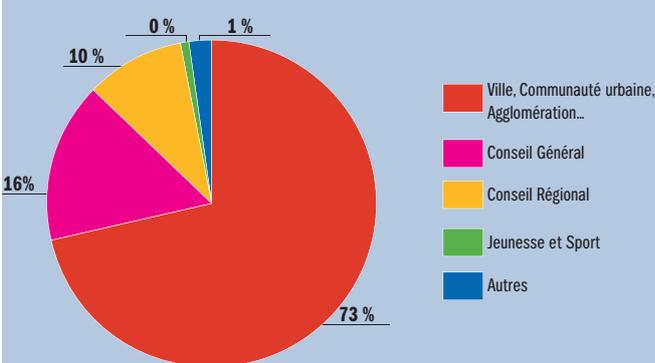
De manière générale, les subventions sont essentiellement allouées par les entités publiques les plus directement identifiées aux clubs financés, au premier rang desquelles figurent les villes (13,5 M€), suivies de loin par les Conseils Généraux (2,6 M€), et pour une plus faible part les Conseils Régionaux (1,6 M€).

Cette répartition tend à souligner la dimension excessivement locale de l'image du Basket-ball en France, ainsi que la concurrence forte des autres grands sports collectifs (le football en tête) à l'échelon régional.

Nature des subventions des collectivités publiques
Saison 2005-2006



Nature des subventions des collectivités publiques
Saison 2004-2005





Évolution du sponsoring

Les sommes versées par les partenaires des clubs, ont augmenté de 12 % sur la saison 2005-2006, comparativement à la précédente saison 2004-2005, soit une hausse moyenne de 154 K€ par club. Cet accroissement des recettes tirées de partenariats privés (et publics) peut notamment s'expliquer par :

- Une professionnalisation accrue des démarches commerciales des clubs, qui ne comptent plus seulement sur les réseaux de relations des dirigeants et les élus, mais qui se sont dotés d'une véritable organisation commerciale, qui fonctionne sur la base d'objectifs chiffrés.
- Une conjoncture économique plus favorable que les années précédentes a poussé les entreprises et les sponsors éventuels à augmenter leur budget Marketing & Communication.
- La visibilité et la notoriété acquise grâce à l'exposition médiatique générée par le championnat de France de Pro A et la bonne image du basket en général.
- La perspective du championnat du monde de basket en juillet 2006 et le bon parcours attendu de l'équipe de France, a également poussé les sponsors à miser sur le basket-ball.

Il est à signaler qu'un seul club (Addecco ASVEL) est détenu par une société.

Autres produits

Le niveau des indemnités de transferts reçues par les clubs de Pro A est resté relativement stable au cours de la saison 2005-2006 en comparaison à la saison 2004-2005. Elles n'ont augmenté que de 12 %.

Trois clubs ont été particulièrement actifs sur le marché des transferts :

- Dijon a reçu 228 K€ sur la vente de trois joueurs, dont 1 en NBA (L.A Clippers),
- Le PBR a reçu 84 K€ suite au transfert d'un de ses joueurs vers Strasbourg en cours de saison (Lineham).
- Châlon-sur-Saône a été indemnisé à hauteur de 45 K€.

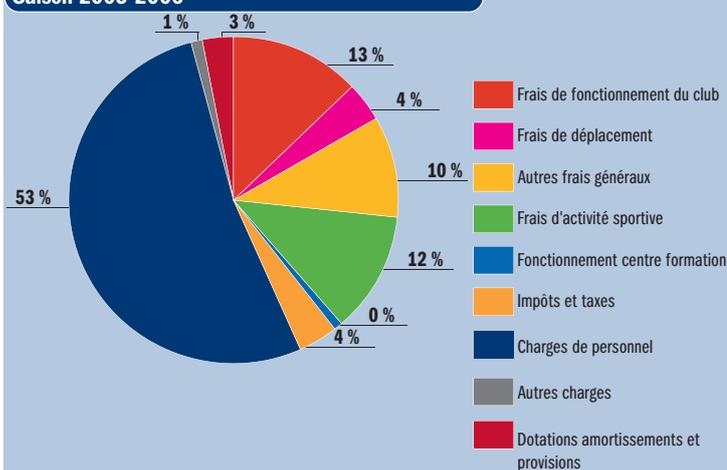
Les revenus des droits télévisuels, comme pour les deux précédentes saisons, ont été affectés dans leur totalité au GIE.

Seuls les clubs ayant évolué en Euroleague au cours de la saison (Pau Orthez et Strasbourg) ont perçu des droits TV correspondants à cette compétition :

- 716 K€ pour Pau Orthez.
- 695 K€ pour Strasbourg.

Composition des charges d'exploitation de la Pro A

Composition en % des charges d'exploitation Pro A Saison 2005-2006



Certains clubs ne disposant pas d'un système d'informations leur permettant de mettre en place un système détaillé de comptabilité analytique, nous avons pris le parti dans cette revue des charges d'exploitation, de regrouper les deux postes de dépenses que sont,

- les frais de fonctionnement du club,
- les frais de fonctionnement du centre de formation.

Trois postes représentent les principales dépenses d'exploitation des clubs sportifs :

- les charges de personnel,
- les frais de fonctionnement du club,
- les frais d'activités sportives.

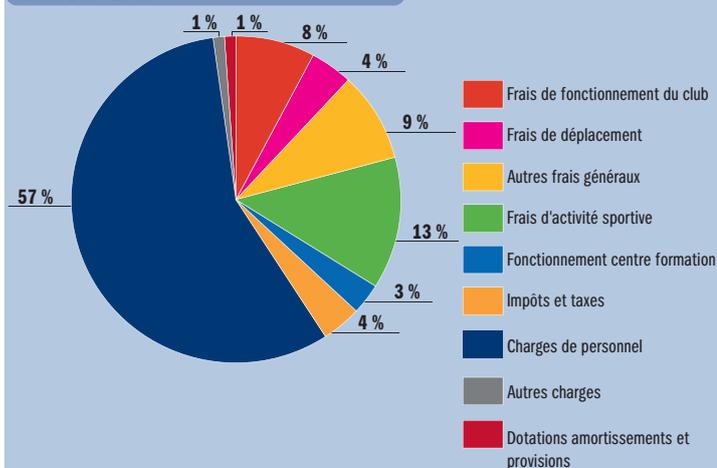
Les charges du personnel représentent à elles seules 53 % des charges d'exploitation des clubs de Pro A. Toutefois, la part relative des charges de personnel sur le total des charges d'exploitation est en baisse de 4 points par rapport à la précédente saison 2004-2005.

Cette diminution du poids relatif des charges du personnel s'explique notamment par les mesures drastiques d'économies que se sont appliquées les différents clubs pour mettre un terme à l'inflation des coûts qui à long terme obère les finances.

Les frais de fonctionnement des clubs et des centres de formation pèsent près de 13 % de l'ensemble des charges d'exploitation, ce qui correspond sensiblement à leur poids relatif durant la précédente saison 2004-2005.

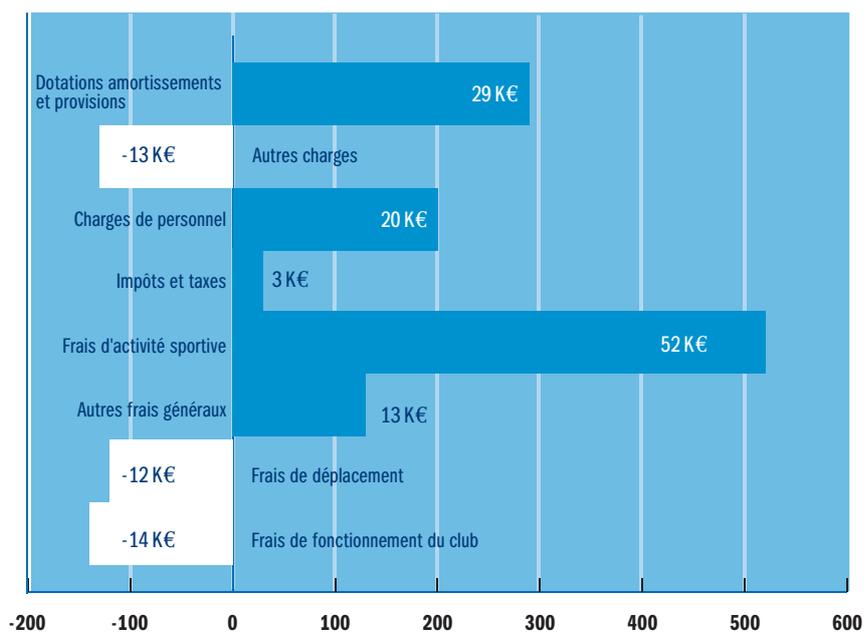
Les frais d'activités sportives représentent pour leur part près de 12 % des dépenses des clubs de Pro A. Le niveau de ces frais étant relativement stable d'un exercice à l'autre.

Composition en % des charges d'exploitation Pro A Saison 2004-2005



Evolution des charges d'exploitation de la Pro A

Evolution en euros des charges d'exploitation Pro A Saison 2005-2006 / Saison 2004-2005



Les charges d'exploitation cumulées des clubs de Pro A ont augmenté en valeur de 1,4 M€, soit une hausse minimale de 2 % par rapport à la saison précédente. Le budget moyen d'un club de Pro A est de 3,4 M€, en augmentation de 0,1 K€ par rapport à la saison précédente.

Évolution des charges de personnel

Les rémunérations des équipes sont sujettes à des évolutions très hétérogènes entre les clubs de Pro A, pour un impact global stable. En effet, ce poste augmente globalement de 1%, comparativement à la saison précédente, la baisse des charges sociales étant réinvestie en salaire.

Cette stabilité des charges de personnel met fin à la tendance baissière constatée depuis 3 saisons, et semble donc indiquer que les clubs ont atteint le bon niveau d'équilibre entre recettes et dépenses d'exploitation (comme le prouve le bon résultat d'exploitation cumulé).

Néanmoins, comme il a déjà été mentionné plus haut, cette situation globale recouvre des réalités très différentes d'un club à l'autre, comme le montre le tableau suivant.

Le classement des masses salariales (en Ke) sur la saison 2005-2006 est le suivant :

Clubs	Masse salariale	Charges sociales	Taux
Pau-Orthez	2.435	810	33 %
Strasbourg	2.034	544	27 %
Lyon-Villeurbanne	1.923	884	46 %
BCM Gravelines	1.859	725	39 %
Le Mans	1.745	599	34 %
Chalon-sur-Saône	1.667	545	33 %
Dijon	1.647	679	41 %
Nancy	1.579	476	30 %
Cholet	1.415	496	35 %
Clermont	1.088	491	45 %
Roanne	995	356	36 %
Hyères-Toulon	980	387	39 %
Le Havre	792	352	44 %
Rouen	722	287	40 %
Paris	705	312	44 %
Bourg-en-Bresse	696	304	44 %
Reims	655	234	36 %
Brest	575	243	42 %
Total	23.512	8.724	37 %
Moyenne	1.306	485	37 %
Médiane	1.252		

Par ailleurs, la DNCCG tient à souligner que les travaux de revue des contrats individuels de joueurs montrent des disparités importantes d'une saison à l'autre pour un même joueur dans le cas de changement de club.

Ces écarts, sont parfois justifiés par la prise ou la perte de valeur pour un joueur ou par la ferme volonté d'évoluer dans un club.

Evolution des frais de fonctionnement

Globalement, les autres charges de fonctionnement demeurent assez stables par rapport à la saison précédente, ce qui tend une nouvelle fois à démontrer que la plupart des clubs maîtrisent désormais l'exercice budgétaire et le contrôle de leurs coûts de fonctionnement.

Il faut cependant noter l'accroissement des frais d'activité sportives (en moyenne 52 K€ par club), relativement partagée entre tous les clubs. Les frais de déplacement sont relativement stables par rapport à la précédente saison (légère baisse) et sont de mieux en mieux maîtrisés par les clubs.

Autres charges

Au cours de la saison 2005-2006, les charges de structures ont connu une forte baisse de l'ordre de 28 %, pour s'établir dorénavant à 589 K€ en cumul. Cette diminution confirme une meilleure maîtrise de leurs dépenses par l'ensemble des clubs.



Analyse des résultats financier et exceptionnel de la Pro A

Résultat financier

Sur la saison 2005-2006, les clubs de Pro A enregistrent une perte financière de -163 K€, contre -193 K€ sur la saison 2004-2005. Ce résultat traduit les tensions de trésorerie permanentes rencontrées par la plupart des clubs, qui doivent recourir aux financements bancaires (avance de trésorerie, Daily) pendant plusieurs mois de la saison.

Il existe peu de divergence entre les différents clubs : les résultats financiers s'échelonnent entre - 34 K€ et +10 K€, ce qui démontre qu'aucun club ne possède actuellement des ressources financières (situation nette) suffisantes pour financer durablement l'activité : la situation nette la plus élevée de Pro A ne représente qu'un dixième de son budget de fonctionnement, soit à peine plus d'un mois d'activité.

Résultat exceptionnel

Au 30 juin 2006, les clubs de Pro A enregistrent une perte exceptionnelle cumulée de 0,5 M€ (-1 M€ constatés au 30 juin 2005).

Cette amélioration résulte de la diminution des litiges sociaux et fiscaux, la majorité des clubs ayant pris conscience des coûts excessivement élevés liés aux litiges avec les joueurs et entraîneurs, le statut de CDD entraînant dans la majorité des cas la condamnation des clubs en cas de litige aux Prud'hommes.

De plus, les clubs ont accru leur rigueur en termes de gestion, ce qui conduit à une nette diminution des litiges fiscaux.

Analyse de l'endettement de la Pro A

L'endettement total des clubs de Pro A augmente de 0,9 M€ par rapport à la saison précédente, passant de 16 M€ à 16,9 M€, soit une hausse de 5 %. Dans le même temps, les dettes échues impayées sont passées de 1,3 M€ à 2,7 M€ (hausse de 100 %), ce qui laisse deviner des difficultés de règlement pour certains clubs de Pro A.



Comptes annuels de la Pro B au 30 juin 2006

Compte de résultat cumulé de la Pro B au 30 juin 2006

PRO B - Saison 2005/2006	Réalisé au 30 juin 2005 (en K€) (16 clubs)	Réalisé au 30 juin 2006 (en K€) (18 clubs)	Variation relative	
Produits				
Recettes des matches	1.361	2.136	605	44 %
Droits TV, publicité et autres	786	438	-447	-57 %
Sponsors	5.665	8.255	1.882	33 %
Subventions	10.813	12.328	163	2 %
Indemnités transferts	0	6	6	
Reprises sur amortissements/Transfert de charges	767	647	-216	-28 %
Autres produits	700	761	-26	-4 %
Total produits d'exploitation	20.092	24.571	1.967	10 %
Charges				
Frais de fonctionnement du club	1.818	2.169	124	7 %
Frais de déplacement	1.337	1.329	-175	-13 %
Autres frais généraux	1.005	1.417	287	29 %
Frais d'activité sportive	2.912	3.345	69	2 %
Fonctionnement du centre de formation	467	407	-118	-25 %
Impôts et taxes	443	811	312	71 %
Rémunérations du personnel	7.835	9.782	968	12 %
Charges sociales	3.407	4.072	239	7 %
Autres charges	208	235	1	0 %
Dotations amortissements et provisions	394	338	-105	-27 %
Total charges d'exploitation	19.826	23.907	1.602	8,08 %
Résultat d'exploitation	266	664	165	62 %
Résultat financier	31	-22	-56	-182 %
Résultat exceptionnel	-132	-113	36	27 %
Impôt sur les bénéfices	-29	-18	14	49 %
Intéressement	0	0	0	
Bénéfice ou perte	136	511	358	264 %
Situation nette	-3.852	-1.256	2.596	67 %
Total des dettes	3.299	6.000	2.701	82 %
Dettes échues non payées	750	1.051	301	40 %



Analyse du résultat et de la situation nette de la Pro B

Résultat au 30 juin 2006

Au 30 juin 2006, le résultat cumulé des clubs de la division Pro B fait apparaître un bénéfice de 0,5 M€ en nette progression par rapport au 0,1 M€ de bénéfice réalisé durant le précédent exercice.

Les pertes exceptionnelles cumulées de l'ensemble des clubs de Pro B s'élèvent à 0,1 M€, relativement stables par rapport à l'exercice antérieur.

Parallèlement à ces tendances, on note une amélioration sensible du résultat d'exploitation cumulé des clubs de Pro B qui progresse de 62 % en valeur relative¹, pour atteindre 0,7 M€. Ce progrès notable est imputable à une politique de gestion plus rigoureuse menée par les équipes dirigeantes des différents clubs qui se traduit notamment par une forte augmentation des recettes d'exploitation de l'ordre de 22 %.

Situation nette au 30 juin 2006

La situation nette cumulée de la Pro B demeure encore largement déficitaire (-1,3 M€) au 30 juin 2006, mais en nette amélioration par rapport à la saison précédente (+0,5 M€) :

- l'OAJLP Antibes (-1,3 M€) est à l'origine de la majeure partie de cette situation.
- Le résultat cumulé de l'ensemble des clubs est largement positif (+0,5 M€).

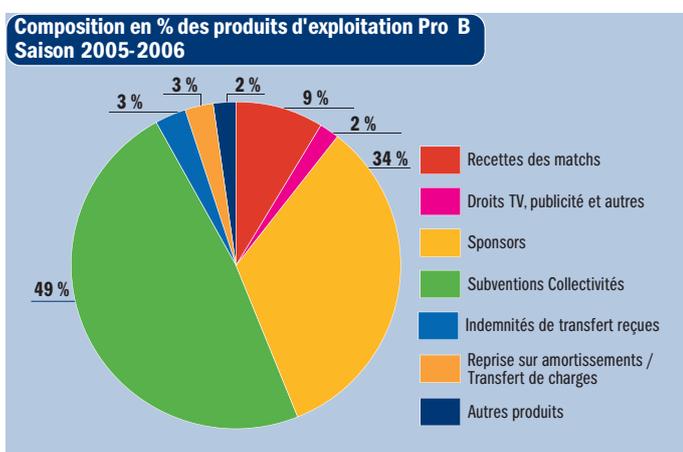
Les situations sont cependant très variables d'un club à l'autre :

- 3 clubs ont des situations nettes supérieures à 100 K€.
- 7 clubs ont des situations positives, mais inférieures à 100 K€.
- 8 clubs ont des situations nettes négatives, dont quatre sont préoccupantes.

¹ 16 Clubs pris en compte en 2005, 18 clubs en 2006.

Analyse du résultat d'exploitation de la Pro B

Composition des produits d'exploitation de la Pro B



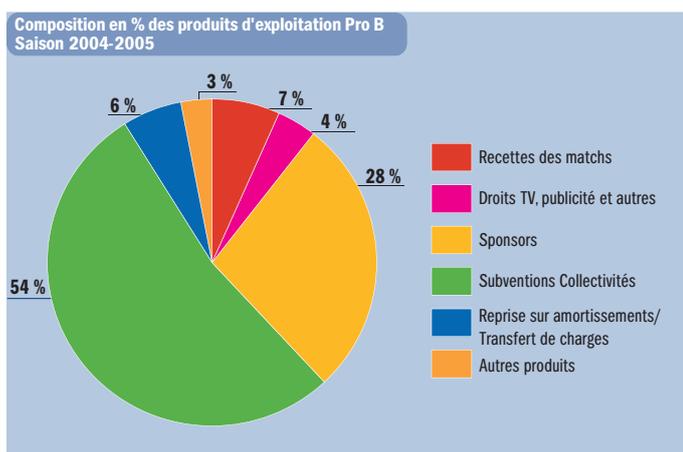
Deux postes de recettes constituent les principales rentrées d'exploitation des clubs de la Pro B :

- Les subventions accordées par les collectivités (Villes, Communautés Urbaines, Régions et Départements).
- Les apports des différents sponsors.

En effet, les subventions versées par les collectivités, représentent 50 % des recettes d'exploitation des clubs de Pro B, devant les recettes du sponsoring qui représentent pour leur part 31 % des produits d'exploitation.

Une analyse approfondie des comptes d'exploitation des clubs de la Pro B, permet à la DNCG de mettre en parallèle deux évolutions sensibles sur la saison 2005-2006 :

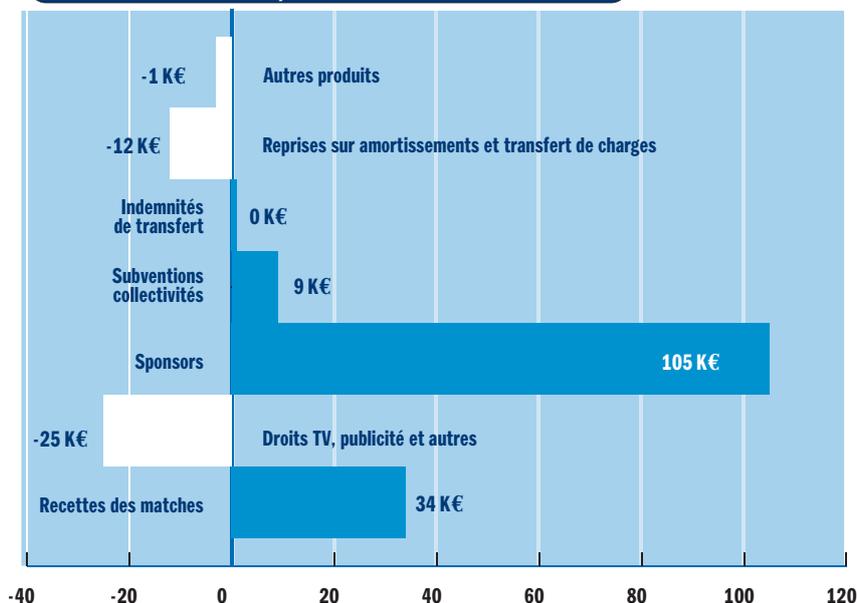
- La baisse de la part relative des subventions de collectivités dans les recettes d'exploitation des clubs ; la saison antérieure, les subventions des collectivités représentaient 54 % des produits d'exploitation, sur la saison 2005-2006 cette part passe à 50 % soit une baisse de 4 points.
- Cette baisse de la part du financement public s'accompagne d'une légère augmentation du poids des concours privés des sponsors, qui représentent désormais 31 % des recettes d'exploitation des clubs de Pro B, contre 28 % sur la saison 2004-2005.



Malgré la hausse de 5 points de la part relative des recettes des matchs dans les produits d'exploitation, elles représentent toujours une trop faible part des recettes d'exploitation pour garantir un fonctionnement autonome des clubs de Pro B.

Evolution des produits d'exploitation de la Pro B

Evolution en milliers d'euros des recettes Pro B
Saison 2004-2005 / Saison 2005-2006

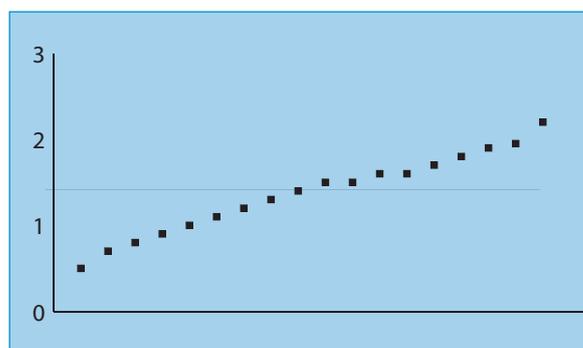


Le budget moyen d'un club de Pro B pour la saison écoulée représentait 1.365 K€, contre 1.256 K€ pour la saison précédente.

- 1 club a un budget légèrement supérieur à 2 M€.
- 4 clubs ont des budgets compris entre 1,7 et 1,8 M€.
- 4 clubs ont des budgets proches de 1,5 M€.
- 6 clubs sont entre 1,1 et 1,4 M€ de budget.
- 3 clubs affichent des budgets inférieurs à 1 M€.

Le rapport entre le plus grand et le plus petit budget est de 2,9.

Répartition des budgets par rapport à la moyenne (en M€)



Sur la saison 2005-2006, les produits d'exploitation des clubs de la division Pro B, connaissent une hausse de 8 % en moyenne, et représentent en cumulé (pour 18 clubs) 24,6 M€.

Cette augmentation des recettes d'exploitation est le résultat d'une hausse des rentrées financières des postes suivants :

- Les concours des sponsors croissent de 23 % par rapport à la saison 2004-2005, soit une augmentation moyenne de 105 K€ par club.
- Les recettes tirées de la billetterie et des services annexes dans les stades augmentent de 28 % par rapport à la saison antérieure, soit une hausse de 34 K€ par club.

A l'inverse, le financement public des clubs par les collectivités a stagné par rapport à la précédente saison.

Comme pour la Pro A, mais dans une moindre mesure, on constate donc une volonté pour les clubs de se tourner vers la recherche de financements privés, du fait de la non progression des financements publics.

Évolution des recettes des matches et des autres recettes (buvette et boutique)

Les recettes de matches ont augmenté en moyenne de 34 K€ par club du fait en particulier de l'élargissement du championnat à 18 clubs (sur l'ensemble de la saison), 8 matches ayant été annulés au cours de la précédente saison du fait du forfait de Rueil en milieu de saison, le rapprochement entre Maurienne et Aix et les bons résultats de plusieurs clubs (Orléans, Quimper, Vichy) : 15 clubs sont au-dessus de la barre des 1000 spectateurs par match, contre 13 en 2004-2005.

Pro B - Affluences saison régulière 2004-2005			
Clubs	Matches disputés	Total spectateurs	Moyenne spectateurs
Besançon	16	41.395	2.587
Mulhouse	17	37.425	2.201
Orléans	17	35.252	2.074
Saint-Quentin	17	34.483	2.028
Brest	16	34.436	2.152
Evreux	16	27.636	1.727
Quimper	17	25.435	1.496
Nantes	17	22.239	1.308
Nanterre	16	19.520	1.220
Aix-Maurienne	16	17.306	1.082
Saint-Etienne	16	16.835	1.052
Angers	16	16.800	1.050
Rouen	17	16.542	973
Golbey-Epinal	16	14.600	913
Antibes	16	13.094	818
Beauvais	17	12.714	748
Charleville-Mézières	17	11.175	657
Rueil	8	7.426	928
Cumul	288	404.313	1.404

Pro B - Affluences saison régulière 2005-2006			
Clubs	Matches disputés	Total spectateurs	Moyenne spectateurs
Orléans	17	43.154	2.538
Besançon	17	42.347	2.491
Mulhouse	17	38.901	2.288
Saint-Quentin	17	36.781	2.164
Vichy	17	35.420	2.084
Quimper	17	33.677	1.981
Evreux	17	31.777	1.869
Nantes	17	28.858	1.698
Boulazac	17	28.432	1.672
Angers	17	26.900	1.582
Châlon-en-Champagne	17	25.934	1.526
Levallois	17	21.419	1.260
Golbey-Epinal	17	19.750	1.162
Aix-Maurienne	17	19.456	1.144
Nanterre	17	17.568	1.033
Antibes	17	16.622	978
Saint-Etienne	17	16.293	958
Charleville-Mézières	17	11.472	675
Cumul	306	494.761	1.617



Évolution des subventions

Le montant des subventions d'exploitation est resté très stable d'une saison à l'autre, avec un montant moyen de 685 K€ par club (contre 679 K€ pour la saison précédente).

Comme pour la Pro A, cette stabilité indique que les clubs de basket de la Pro B ont désormais atteint les limites supérieures des financements publics, et qu'ils doivent se tourner vers d'autres sources de revenus pour continuer à évoluer.

Évolution des sponsors

Pour palier la diminution des subventions accordées par les collectivités territoriales, plusieurs clubs de Pro B ont développé des politiques de partenariat ambitieuses, avec à la clé une hausse des concours des différents sponsors.

En effet, cet effort sur les partenariats a permis une hausse moyenne de 105 K€.

Parmi les clubs les plus actifs dans la démarche des partenariats, on peut notamment citer les 5 clubs suivants par ordre d'importance des recettes d'exploitation cumulées tirées du sponsoring :

	K€
■ Orléans	0,8
■ Evreux	0,7
■ Besançon	0,7
■ Châlons-en-Champagne	0,6
■ Vichy	0,6

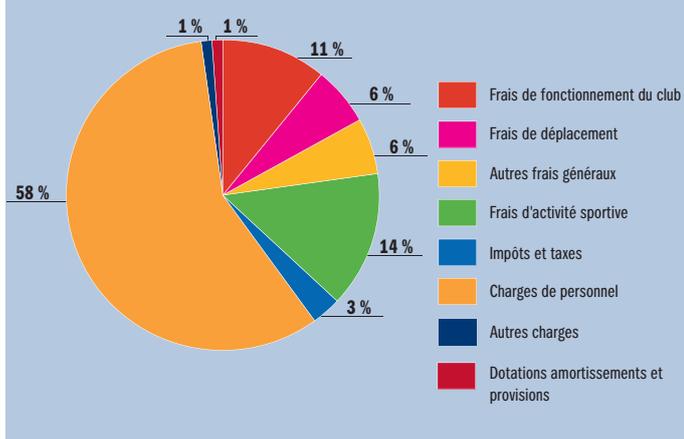
Il est important de constater que ces mêmes clubs sont ceux qui affichent aujourd'hui les budgets les plus significatifs et que 4 parmi ces 5 clubs ont finis dans les cinq premières places du championnat.

Autres recettes d'exploitation

Aucun élément significatif ne caractérise l'évolution des autres recettes d'exploitation sur la saison 2005-2006, en comparaison avec la saison précédente.

Composition des charges d'exploitation de la Pro B

Composition en % des charges d'exploitation Pro B
Saison 2005-2006

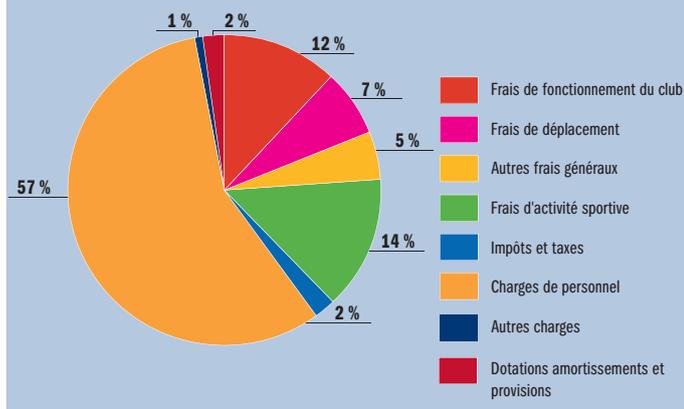


Certains clubs n'ayant pas les moyens analytiques de distinguer les frais de fonctionnement du centre de formation, des frais de fonctionnement du club, ces deux postes ont été fusionnés pour les besoins de l'analyse.

Les postes de dépenses suivants représentent les principales charges d'exploitation cumulées des clubs de la division Pro B :

- Les charges de personnel représentent à elles seules 58 % des charges d'exploitation des clubs de Pro B.
- Les frais de fonctionnement des clubs et des centres de formation, 15 % des charges d'exploitation.
- Les frais d'activité sportive, 12%.

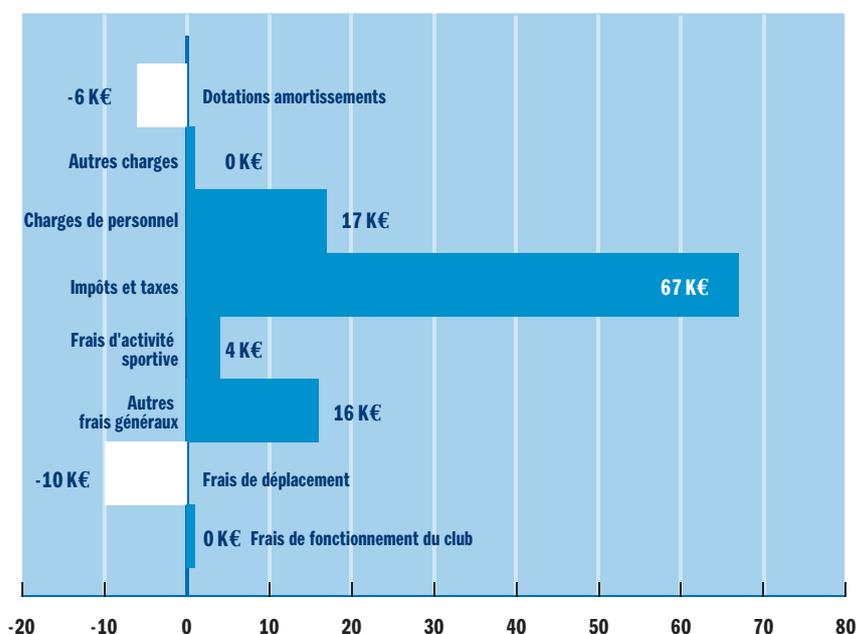
Composition en % des charges d'exploitation Pro B
Saison 2004-2005



La part relative des charges de personnel dans le total des charges d'exploitation reste stable entre les saisons 2004-2005 et 2005-2006.

Evolution des charges d'exploitation de la Pro B

Evolution des charges d'exploitation Pro B Saison 2004-2005 / Saison 2005-2006



Sur la saison 2005-2006, les charges d'exploitation cumulées des clubs de la division Pro B augmentent en moyenne de 7 %, soit une hausse de 89 K€ par club, en comparaison avec la précédente saison 2004-2005.

Cette augmentation correspond essentiellement à la hausse du poste Impôts et Taxes.

Les autres postes de charges sont restés stables d'une saison à l'autre.

Évolution des charges de personnel

Malgré une grande stabilité des charges de personnel (+16 K€ par club en moyenne), on constate des situations très différentes d'un club à l'autre, comme le montre le tableau page suivante :

La hausse de 635 K€ par rapport à la saison précédente (+6 %) concerne tous les clubs sauf deux. Les deux clubs qui ont connu la plus forte hausse de charges de personnel accèdent à la Pro A pour la saison 2005-2006 :

	K€
■ Rouen	+200
■ Brest	+174

La répartition des masses salariales (en K€) des clubs de Pro B pour la saison 2005-2006 est la suivante :

Clubs	Masse salariale	Charges sociales	Taux
Orléans	851	329	39 %
Vichy	679	302	44 %
Besançon	645	276	43 %
Charleville-Mezières	641	279	44 %
Châlons-en-Champagne	628	261	42 %
Saint Quentin	604	202	33 %
Saint Etienne	603	237	39 %
Evreux	592	288	49 %
Nanterre	586	233	40 %
Antibes	523	210	40 %
Levallois	506	221	44 %
Mulhouse	488	218	45 %
Nantes	470	209	44 %
Boulazac	461	188	41 %
Quimper	427	171	40 %
Golbey-Epinal	414	166	40 %
Angers	413	209	51 %
Aix-Maurienne	254	74	29 %
Total	9.785	4.073	42 %
Moyenne	544	226	42 %
Médiane	555		

De manière plus générale, on note un écart très important par rapport à la Pro A ; Le club d'Orléans (champion de France Pro B) qui dispose de la première masse salariale de Pro B n'aurait que la 11^e masse salariale s'il évoluait en Pro A.

La masse salariale moyenne de la Pro B représente 42 % de la masse salariale moyenne de la Pro A.

Cette situation est inquiétante car elle démontre qu'un écart de plus en plus important se creuse entre les deux divisions, et rend donc la situation financière des clubs accédants à la Pro A plus difficile.

Evolution des frais de fonctionnement des clubs

Les frais de fonctionnement des clubs sont en légère augmentation par rapport à la saison précédente (en variation relative).

Globalement, on constate que les clubs maîtrisent mieux leurs frais de déplacements (qui sont très souvent liés à la répartition géographique des clubs composant la division), alors que les frais de fonctionnement des clubs augmentent.

Cette augmentation des frais de fonctionnement est liée à la structuration d'un certain nombre de clubs (Orléans, Levallois, Evreux, ...) qui ont accru leurs dépenses de fonctionnement.

Evolution des autres postes de charges

Les autres postes de charges ne connaissent pas de variation significative d'un exercice à l'autre.

Analyse du résultat financier de la Pro B

Sur la saison 2005-2006, les clubs de Pro B ont enregistré un résultat financier négatif qui s'élève à 22 K€. Globalement, les situations de trésorerie sont difficiles dans les clubs compte tenu des modes de financements (subventions versées selon un calendrier arrêté) alors que les principaux décaissements sont fixes, avec des délais non négociables (les salaires représentant 57 % des charges).

Analyse du résultat exceptionnel PRO B

Les clubs de Pro B ont réalisé au 30 juin 2006, un résultat exceptionnel négatif pour un total cumulé de 113 K€, relativement stable par rapport à la saison précédente.

La quasi-totalité des clubs présentent des résultats exceptionnels négatifs sur l'exercice 2005-2006, à l'exception de quelques clubs, notamment Mulhouse (+65 K€) et Saint Quentin (+29 K€).



La plupart des résultats exceptionnels sont généralement la conséquence de redressements fiscaux et de litiges salariaux.

Analyse de l'endettement de la Pro B

Les dettes au 30 juin 2006 représentent un montant cumulé de 6 M€, avec une part des dettes échues non payées qui représente 1,1 M€ au 30 juin 2006

Les clubs les plus endettés sont :

	K€
■ Antibes	1.858
■ Saint-Etienne	558
■ Besançon	555
■ Vichy	487
■ Orléans	471

Parmi les clubs les plus endettés, Orléans et Besançon, accèdent à la Pro A et disposent respectivement de la 1^{ère} et de la 2^e masse salariale de la division Pro B.



CE RAPPORT A ÉTÉ RÉALISÉ PAR ERNST & YOUNG ENTREPRENEURS CONSEIL
POUR LE COMPTE DE LA COMMISSION DU CONTRÔLE DE GESTION DE LA
LIGUE NATIONALE DE BASKET

LIGUE NATIONALE DE BASKET
117, rue du Château des Rentiers
BP 18
75622 Paris Cedex 13